

2^{ème} Journée luxembourgeoise du Droit de la Concurrence

Mardi 19 Avril 2016 | Chambre de Commerce du Luxembourg

L'Association Luxembourgeoise pour l'Etude du Droit de la Concurrence,
en collaboration avec la Chambre de Commerce
et en partenariat avec le groupe LARCIER invitent à la

>> 2^{ÈME} JOURNÉE LUXEMBOURGEOISE DU DROIT DE LA CONCURRENCE <<

le 19 avril 2016 de 13h30 à 18h15
Networking Cocktail de 18h15 à 20h

à la **Chambre de Commerce du Luxembourg**
7, rue Alcide de Gasperi - L2981 Luxembourg

[Journée Gratuite]

Inscriptions obligatoires : uniquement en ligne avant le 8 avril 2016

>> www.larcier.com <<

Parking à disposition des participants

Sponsors :

DECKER & BRAUN
AVOCATS

DSM DI STEFANO
MOYSE
AVOCATS A LA COUR

**ELVINGER
HOSS**
LUXEMBOURG LAW

JEANTET ASSOCIÉS
AARPI

**JONES
DAY**

legitech

Linklaters

Microeconomix

● **NautaDutilh**
AVOCATS LUXEMBOURG

>> PROGRAMME *

13h30-14h00 Accueil

14h00-14h15 Mot de Bienvenue

M. Carlo THELEN, Directeur général, Chambre de Commerce

Introduction – Me Gabriel BLESER, Avocat à la Cour, Président ALEDC,
Avocat-Associé DSM DI STEFANO MOYSE

14h15-14h30 Intervention

de M. Marc JAEGER, Président Tribunal de la CJUE

14h30-15h00 The pros and cons of merger control - does Luxembourg
need a merger control?

de M. Richard WHISH, Emeritus Professor of Law, King's College London; QC (Hon)

15h00-15h30 L'expérience de la Belgique :

Me Stefaan RAES, Avocat-Associé Liederkerke, Bruxelles, Ancien Président du Conseil de la
concurrence belge

15h30-15h45 Questions & Réponses

15h45-16h00 Pause-café

16h00-17h45 Table ronde :

>> Faut-il introduire un contrôle des concentrations en droit luxembourgeois ?

Modération : Me Gabriel BLESER, Avocat à la Cour, Président ALEDC

Participants :

- M. Richard WHISH, Emeritus Professor of Law, King's College London; QC (Hon)
- M. Gildas DE MUIZON, Associé-directeur exécutif, Microeconomix
- M. Herwig HOFMANN, Professeur de droit européen et transnational public, Faculté de Droit,
Économie et Finances, Université du Luxembourg
- M. Stefaan RAES, Avocat-Associé Liederkerke, Ancien Président du Conseil de la concurrence belge

17h45-18h00 Questions & Réponses

18h00-18h15 Conclusions

Me Gabriel BLESER, Avocat à la Cour, Président ALEDC

18h15-20h00 Cocktail

Les participants pourront bénéficier d'une **remise de 15%** sur l'ouvrage *Journée luxembourgeoise du Droit de la concurrence 2016*, qui sera publié aux Éditions Promoculture-Larcier (Prix public 60,00 € TTC) et reprendra les actes du colloque. Il sera envoyé dès parution.

La conférence est validée au titre de la formation permanente obligatoire du Barreau de Luxembourg, par application de l'article 14.4 du Règlement Intérieur de l'Ordre. Elle donne droit à 3 points de formation conformément au règlement du Barreau du 11 juillet 2008 sur l'attribution des points dans le cadre de la formation permanente.

* Ce programme est donné à titre indicatif et est susceptible d'être modifié.